

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018

Paris, le 3 mai 2018

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Atos SE se tiendra le jeudi 24 mai 2018 à 14h30 au siège social de la Société, à l'auditorium, Immeuble River Ouest, 80 quai Voltaire, 95870 Bezons.

L'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 16 avril 2018 contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation à cette assemblée. L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 mai 2018. Ils sont consultables sur le site internet de la Société.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont consultables sur le site internet de la Société à l'adresse suivante www.atos.net, rubrique « Investisseurs ».

Dividende de l'exercice 2017

Il sera proposé lors de l'assemblée générale mixte d'approuver la distribution d'un dividende d'un montant de 1,70 euro par action et d'accorder le droit pour chaque actionnaire d'opter pour la mise en paiement du dividende en actions. En cas d'exercice de l'option¹, les actions nouvelles seraient émises à un prix égal à 95% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'assemblée générale diminué du montant du dividende et arrondi au centime d'euro supérieur.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, le dividende serait détaché de l'action le 31 mai 2018 et mis en paiement le 22 juin 2018. L'option pour le paiement du dividende en actions nouvelles de la Société serait exercée par les actionnaires du 31 mai 2018 au 13 juin 2018 inclus, en adressant leur demande aux intermédiaires financiers habilités à payer ledit dividende ou, pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la Société, à son mandataire (Société Générale). Au-delà du 13 juin 2018, le dividende serait payé uniquement en numéraire.

1 Si elle est approuvée par l'assemblée générale, l'option relative au versement du dividende en actions ne serait pas disponible pour les actionnaires résidant dans un pays dans lequel une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales. Les actionnaires résidant hors de France devraient s'informer par eux-mêmes des conditions relatives à cette option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale et s'y conformer.

A propos d'Atos

Atos est un leader international de la transformation digitale avec environ 100 000 collaborateurs dans 73 pays et un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 12 milliards d'euros. Numéro un européen du Big Data, de la Cybersécurité, des supercalculateurs et de l'environnement de travail connecté, le Groupe fournit des services Cloud, solutions d'infrastructure et gestion de données, applications et plateformes métiers, ainsi que des services transactionnels par l'intermédiaire de Worldline, le leader européen des services de paiement. Grâce à ses technologies de pointe et son expertise digitale & sectorielle, Atos accompagne la transformation digitale de ses clients dans les secteurs Défense, Finance, Santé, Industrie, Médias, Énergie & Utilities, Secteur Public, Distribution, Télécoms, et Transports. Partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Groupe exerce ses activités sous les marques Atos, Atos Consulting, Atos Worldgrid, Bull, Canopy, Unify et Worldline. Atos SE (Societas Europea) est une entreprise cotée sur Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

Contacts

Pour plus d'information, merci de contacter :

Media :	Terence Zakka	+ 33 1 73 26 40 76 terence.zakka@atos.net
Relations Investisseurs:	Gilles Arditti	+33 1 73 26 00 66 gilles.arditti@atos.net
	Aurélie le Pollès	+33 1 73 26 42 35 aurelie.lepollès@atos.net